

REPUBLIQUE FRANCAISE

Budget Communal Vesseaux

Numéro SIRET : 21070339300012

POSTE COMPTABLE : Trésorerie d'Aubenas

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET Budget Communal Vesseaux

ANNEE 2018

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan	X	
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie	X	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	X	
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	774 387,61	G	1 520 161,51
	Section d'investissement	B	393 035,79	H	291 955,78
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	500 000,00
	Report en section d'investissement (001)	D		J	138 371,01
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 167 423,40	= G+H+I+J	2 450 488,30
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	873 821,25	L	216 737,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	873 821,25	= K+L	216 737,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	774 387,61	= G+I+K	2 020 161,51
	Section d'investissement	= B+D+F	1 266 857,04	= H+J+L	647 063,79
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 041 244,65	= G+H+I+J+K+L	2 667 225,30

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	216 737,00
13	Subventions d'investissement reçues		216 737,00
21	Immobilisations corporelles	30 288,00	
23	Immobilisations en cours	843 533,25	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	179 300,00	176 688,18		2 611,82
012	Charges de personnel et frais assimil	445 260,00	421 254,67		24 005,33
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	173 837,00	144 527,14		29 309,86
Total des dépenses de gestion courante		798 397,00	742 469,99	0,00	55 927,01
66	Charges financières	32 500,00	31 917,62		582,38
67	Charges exceptionnelles	6 000,00			6 000,00
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires				
022	Dépenses imprévues	40 000,00			
Total des dépenses réelles de fonct.		876 897,00	774 387,61	0,00	62 509,39
023 (2)	Virement à la section d'investissement	769 230,00			
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
Total des dépenses d'ordre de fonct.		769 230,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 646 127,00	774 387,61	0,00	62 509,39
Pour information (3) D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	6 000,00	8 523,45		-2 523,45
70	Produits des services, domaine et ven	161 150,00	163 768,09		-2 618,09
73	Impôts et taxes	442 000,00	460 043,42		-18 043,42
74	Dotations, subventions et participation	460 977,00	510 502,00		-49 525,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	45 338,37		-338,37
Total des recettes de gestion courante		1 115 127,00	1 188 175,33	0,00	-73 048,33
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	1 000,00	301 999,45		-300 999,45
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
Total des recettes réelles de fonct.		1 116 127,00	1 490 174,78	0,00	-374 047,78
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)	30 000,00	29 986,73		13,27
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(
Total des recettes d'ordre de fonct.		30 000,00	29 986,73	0,00	13,27
TOTAL		1 146 127,00	1 520 161,51	0,00	-374 034,51
Pour information (3) R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		500 000,00			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	36 000,00			36 000,00
204	Subventions d'équipement versées	110 000,00			110 000,00
21	Immobilisations corporelles	151 953,06	51 091,66	30 288,00	70 573,40
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	1 195 807,55	227 288,66	843 533,25	124 985,64
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	1 493 760,61	278 380,32	873 821,25	341 559,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00			1 000,00
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	85 050,00	84 668,74		381,26
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	29 350,00			
	Total des dépenses financières	115 400,00	84 668,74	0,00	1 381,26
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'invest.	1 609 160,61	363 049,06	873 821,25	342 940,30
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	30 000,00	29 986,73		13,27
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	30 000,00	29 986,73	0,00	13,27
	TOTAL	1 639 160,61	393 035,79	873 821,25	342 953,57
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	339 318,46	94 914,81	216 737,00	27 666,65
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	229 738,61			229 738,61
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	569 057,07	94 914,81	216 737,00	257 405,26
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	84 000,00	118 040,32		-34 040,32
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	78 502,53	78 502,53		
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus		353,70		-353,70
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	162 502,53	196 896,55	0,00	-34 394,02
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'invest.	731 559,60	291 811,36	216 737,00	223 011,24
021	Virement de la section de fonctionnement	769 230,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections		144,42		-144,42
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'invest.	769 230,00	144,42	0,00	-144,42
	TOTAL	1 500 789,60	291 955,78	216 737,00	222 866,82
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	138 371,01			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	176 688,18		176 688,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	421 254,67		421 254,67
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)			
65	Autres charges de gestion courante	144 527,14		144 527,14
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	31 917,62		31 917,62
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétaires			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		774 387,61		774 387,61

Pour information			0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	84 668,74		84 668,74
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	51 091,66	29 986,73	81 078,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	227 288,66		227 288,66
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		363 049,06	29 986,73	393 035,79

Pour information			0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 523,45		8 523,45
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	163 768,09		163 768,09
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		29 986,73	29 986,73
73	Impôts et taxes	460 043,42		460 043,42
74	Dotations, subventions et participations	510 502,00		510 502,00
75	Autres produits de gestion courante	45 338,37		45 338,37
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	301 999,45		301 999,45
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		1 490 174,78	29 986,73	1 520 161,51

Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				500 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	118 040,32		118 040,32
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	78 502,53		78 502,53
13	Subventions d'investissement reçues	94 914,81		94 914,81
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	353,70		353,70
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)		144,42	144,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		291 811,36	144,42	291 955,78

Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				138 371,01

Budget Communal Vesseaux

CA 2018

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	179 300,00	176 688,18		2 611,82
60611	Eau et assainissement	1 800,00	2 843,24		-1 043,24
60612	Energie - Electricité	35 000,00	33 738,33		1 261,67
60621	Combustibles	8 000,00	10 304,26		-2 304,26
60622	Carburants	2 000,00			2 000,00
60623	Alimentations	40 000,00	39 837,07		162,93
60628	Autres fournitures non stockées	1 600,00	1 470,41		129,59
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	2 674,89		-674,89
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	6 494,46		-1 494,46
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	142,87		857,13
60636	Vêtements de travail	800,00	690,76		109,24
6064	Fournitures administratives	2 200,00	2 308,61		-108,61
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,	500,00	905,80		-405,80
6067	Fournitures scolaires	6 000,00	3 845,15		2 154,85
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 190,40		-190,40
61521	Terrains	1 500,00	181,20		1 318,80
615221	Bâtiments publics	6 500,00	2 486,86		4 013,14
615231	Voiries	3 000,00	456,00		2 544,00
61551	Matériel roulant	9 000,00	14 305,87		-5 305,87
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	1 933,43		66,57
6156	Maintenance	10 000,00	10 933,10		-933,10
6161	Multirisques	10 540,00	10 546,21		-6,21
6168	Autres		378,00		-378,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	778,65		-378,65
6184	Versements à des organismes de form	500,00			500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	1 000,00	705,90		294,10
6188	Autres frais divers	5 000,00	8 393,47		-3 393,47
6225	Indemnités au comptable et aux régis	780,00	533,66		246,34
6226	Honoraires	3 000,00	3 060,67		-60,67
6231	Annonces et insertions	1 080,00	1 620,00		-540,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	2 681,90		1 318,10
6251	Voyages et déplacements	300,00	300,00		
6261	Frais d'affranchissement	2 100,00	1 208,50		891,50
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	3 867,01		132,99
627	Services bancaires et assimilés	100,00	144,44		-44,44
6281	Concours divers (cotisations...)	1 800,00	1 348,06		451,94
63512	Taxes foncières	5 400,00	4 103,00		1 297,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	276,00		124,00
012	Charges de personnel et frais assim	445 260,00	421 254,67		24 005,33
6218	Autres personnel extérieur	3 000,00	1 280,00		1 720,00
6332	Cotisations versées au FNAL	280,00	260,71		19,29
6336	Cotisations au centre national et CNFP	4 100,00	4 092,64		7,36
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	900,00	782,25		117,75
6411	Personnel titulaire	260 000,00	251 243,37		8 756,63
6413	Personnel non titulaire	45 500,00	39 208,78		6 291,22
6451	Cotisations à l'URSSAF	45 000,00	43 653,44		1 346,56
6453	Cotisations aux caisses de retraite	70 000,00	65 539,23		4 460,77
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 600,00	1 507,80		92,20
6455	Cotisations pour assurance du person	13 000,00	11 319,45		1 680,55
6456	Versement au FNC du supplément fam	280,00	1 236,00		-956,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	900,00	790,00		110,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	341,00		359,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	173 837,00	144 527,14		29 309,86
651	Redevance pour concessions, brevet		43,20		-43,20
6531	Indemnités	45 000,00	45 155,08		-155,08
6533	Cotisations de retraite	1 900,00	1 896,64		3,36
6534	Cotisations de sécurité sociale - part p	4 500,00	4 597,92		-97,92
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00			6 000,00
6553	Service d'incendie	25 437,00	25 437,00		
65541	Contrib. Fonds compens. charges ter	30 000,00	19 072,48		10 927,52
6558	Autres contributions obligatoires	42 000,00	32 737,32		9 262,68
657362	CCAS	9 000,00	9 000,00		
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de c	10 000,00	6 587,50		3 412,50
656	Frais de fonctionnement des groupe				
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		798 397,00	742 469,99	0,00	55 927,01
66	Charges financières (b)	32 500,00	31 917,62		582,38
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 000,00	31 917,62		82,38
6688	Autres	500,00			500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00			6 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op	1 000,00			1 000,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieu	5 000,00			5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétair				
022	Dépenses imprévues (e)	40 000,00			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		876 897,00	774 387,61	0,00	62 509,39
023	Virement à la section d'investisseme	769 230,00			
042(4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert ent				
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		769 230,00	0,00	0,00	0,00
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		769 230,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 646 127,00	774 387,61	0,00	62 509,39

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
---	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	6 000,00	8 523,45		-2 523,45
6419	Remboursements sur rémunérations d	6 000,00	8 523,45		-2 523,45
70	Produits des services, domaine et v	161 150,00	163 768,09		-2 618,09
70311	Concession dans les cimetières (prod	2 000,00	1 470,01		529,99
70388	Autres redevances et recettes diverses	150,00	466,52		-316,52
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire	44 000,00	47 691,00		-3 691,00
70841	Aux budgets annexes, régies munic.,	115 000,00	114 140,56		859,44
73	Impôts et taxes	442 000,00	460 043,42		-18 043,42
73111	Taxes foncières et d'habitation	342 000,00	361 327,00		-19 327,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		2 187,00		-2 187,00
73211	Attribution de compensation	60 000,00	48 021,66		11 978,34
73212	Dotation de solidarité communautaire		9 679,76		-9 679,76
73223	Fds de péréquation des ress com et i	40 000,00	38 828,00		1 172,00
74	Dotations, subventions et participa	460 977,00	510 502,00		-49 525,00
7411	Dotation forfaitaire	178 846,00	178 846,00		
74121	Dotation de solidarité rurale	219 151,00	219 151,00		
74127	Dotation nationale de péréquation	30 504,00	31 846,20		-1 342,20
7478	Autres organismes	12 000,00	12 170,00		-170,00
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut		37 333,80		-37 333,80
74832	Attribution du Fonds départemental de		7 008,00		-7 008,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	2 000,00	3 434,00		-1 434,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	15 000,00	17 237,00		-2 237,00
7484	Dotation de recensement	3 476,00	3 476,00		
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	45 338,37		-338,37
752	Revenus des immeubles	44 000,00	36 387,53		7 612,47
7588	Autres produits divers de gestion coura	1 000,00	8 950,84		-7 950,84
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 115 127,00	1 188 175,33	0,00	-73 048,33
76	Produits financiers (b)				
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	301 999,45		-300 999,45
7713	Libéralités reçues		300 000,00		-300 000,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc	1 000,00	1 999,45		-999,45
78 (2)	Reprises provisions semi-budgétaire				
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 116 127,00	1 490 174,78	0,00	-374 047,78
042 (3, 4,	Opérations d'ordre de transfert ent	30 000,00	29 986,73		13,27
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	29 986,73		13,27
043 (6)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 000,00	29 986,73	0,00	13,27
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 146 127,00	1 520 161,51	0,00	-374 034,51
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		500 000,00			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
 (4) Dont 776.
 (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors	36 000,00			36 000,00
2031	Frais d'études	33 000,00			33 000,00
2051	Concessions et droits similaires	3 000,00			3 000,00
204	Subventions d'équipement versées	110 000,00			110 000,00
204112	Bâtiments et installations	110 000,00			110 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors o	151 953,06	51 091,66	30 288,00	70 573,40
2111	Terrains nus	48 384,00	6 903,00	1 200,00	40 281,00
2138	Autres constructions		2 280,00		-2 280,00
2158	Autres install., matériel et outillage tec	58 569,06	8 838,10	29 088,00	20 642,96
2181	Install.générales,agencement & aména	18 000,00	13 658,34		4 341,66
2183	Matériel de bureau et matériel informa	2 000,00	4 814,88		-2 814,88
2184	Mobilier	10 000,00	775,46		9 224,54
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00	13 821,88		1 178,12
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op	1 195 807,55	227 288,66	843 533,25	124 985,64
2313	Constructions	743 610,01	86 293,24	657 316,77	
2315	Installation, matériel et outillage techni	452 197,54	140 995,42	186 216,48	124 985,64
Total des dépenses d'équipement		1 493 760,61	278 380,32	873 821,25	341 559,04
10	Dotations, fonds divers et reserves	1 000,00			1 000,00
10223	TLE	1 000,00			1 000,00
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	85 050,00	84 668,74		381,26
1641	Emprunts en euros	84 400,00	84 355,74		44,26
165	Dépôts et cautionnements reçus	650,00	313,00		337,00
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	29 350,00			
Total des dépenses financières		115 400,00	84 668,74	0,00	1 381,26
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 609 160,61	363 049,06	873 821,25	342 940,30

040	Opération d'ordre transfert entre se	30 000,00	29 986,73		13,27
	Charges transférées	30 000,00	29 986,73		13,27
2158	Autres install., matériel et outillage tec	30 000,00	29 986,73		13,27
041 (7)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		30 000,00	29 986,73	0,00	13,27

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 639 160,61	393 035,79	873 821,25	342 953,57
---	--	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00
--	------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
---------------------	-------------	------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu	339 318,46	94 914,81	216 737,00	27 666,65
1313	Départements		3 700,00		-3 700,00
1322	Régions	229 403,00	29 403,00	200 000,00	
13251	GFP de rattachement	40 000,00	40 477,22		-477,22
1326	Autres établissements publics locaux	10 915,46	483,00		10 432,46
1341	Dotations d'équipement des territoires r	59 000,00	20 851,59	16 737,00	21 411,41
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1	229 738,61			229 738,61
1641	Emprunts en euros	229 738,61			229 738,61
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		569 057,07	94 914,81	216 737,00	257 405,26
10	Dotations, fonds divers et reserves	162 502,53	196 542,85		-34 040,32
10222	FCTVA	24 000,00	26 332,00		-2 332,00
10223	TLE		584,00		-584,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	91 124,32		-31 124,32
1068	Excédents de fonctionnement capita	78 502,53	78 502,53		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus		353,70		-353,70
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
Total des recettes financières		162 502,53	196 896,55	0,00	-34 394,02
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		731 559,60	291 811,36	216 737,00	223 011,24

021	Virement de la section de fonctionn	769 230,00			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent		144,42		-144,42
21311	Hôtel de ville		144,42		-144,42
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		769 230,00	144,42	0,00	-144,42
041 (5)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		769 230,00	144,42	0,00	-144,42

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	1 500 789,60	291 955,78	216 737,00	222 866,82
---	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	138 371,01
--	------------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
-----------------------------	--------------------	--	------------------------	---	------------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES			A			B

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 31/12/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel OIN	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros														
1233151	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS LYON			01/11/2013	1 400 000,00	F			3,95	EUR	A	P	N	A-1
A1908313	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE			25/03/2009	200 000,00	F			5,00	EUR	A	P	N	A-1
A1910100	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	29/04/2010		02/08/2010	400 000,00	F			3,92	EUR	A	P	N	A-1
A19140FP	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE			05/02/2015	150 000,00	F			2,15	EUR	A	P	N	A-1
MON231481EUR/0239767	DEXIA Crédit Local Production Bancaire			01/07/2006	150 000,00	V	EURIBOR		2,36	EUR	A	P	N	A-1
MON281224EUR	LA BANQUE POSTALE			01/01/2015	200 000,00	F	TBB		3,44	EUR	A	C	N	A-1
MON282796EUR/0302222	LA BANQUE POSTALE			01/05/2015	120 000,00	F			3,49	EUR	A	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL														
					1 400 000,00									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)										
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des rembour- sements (6)		Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N								
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2018										ICNE de l'exercice	
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résis- duelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				816 390,48					84 355,72	31 917,63		
1641 Emprunts en euros				816 390,48					84 355,72	31 917,63		
1233151	N			133 585,36	9,83	F		3,95	12 168,13	5 757,26		
A1908313	N			72 468,00	5,22	F		5,00	12 490,36	4 247,92		
A1910100	N			244 057,23	12,58	F		3,92	17 486,31	10 252,51		
A19140FP	N			112 547,02	11,10	F		2,15	8 985,23	2 612,94		
MON231481EUR/0239767	N			13 294,40	2,49	V	EURIBOR	0,11	12 994,14	29,62		
MON281224EUR	N			146 666,68	11,00	F	TBB	3,44	13 333,33	5 504,00		
MON282796EUR/0302222	N			93 771,79	11,33	F		3,49	6 898,22	3 513,38		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				816 390,48					84 355,72	31 917,63		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2018										ICNE de l'exercice	
	Cou- ver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée rés- iduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'in-dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux de selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux de taux selon le capital restant dû
--	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	--	----------------------------------	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2018 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	7					
	% de l'encours	100,00 %	%		%	%	%
	Montant en euros	816 390,48					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2018	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changement ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)														
Néant														
Taux variable simple (total)														
Néant														
Taux complexe (total) (2)														
Néant														
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)										
Néant										
Taux variable simple (total)										
Néant										
Taux complexe (total) (2)										
Néant										
Total										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2018	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166						
Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166						
Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/2018	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Cont. initial	Cont. renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Intérêts	Capital	
						Type taux (3)	Index (4)	Type taux (3)	Index (4)							Taux act.
Néant																
TOTAL										0,00		0,00			0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8
AUTRES DETTES	A2.9

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/2018 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS					
Auprès des organismes de droit public					
Néant					
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		114 750,00	84 355,74
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		84 400,00	84 355,74
1641	Emprunts en euros	84 400,00	84 355,74
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 350,00	
10223	TLE	1 000,00	
020	Dépenses imprévues	29 350,00	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	84 355,74	873 821,25		958 176,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		853 230,00	III 118 040,32
Ressources propres externes de l'année (a)		84 000,00	118 040,32
10222	FCTVA	24 000,00	26 332,00
10223	TLE		584,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	91 124,32
Ressources propres internes (b)(2)		769 230,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	769 230,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	118 040,32	216 737,00	138 371,01	78 502,53	551 650,86

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 958 176,99
Ressources propres disponibles	IV 551 650,86
Solde	V = IV - II (6) -406 526,13

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIES (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		29 986,73
722	Immobilisations corporelles		29 986,73
TOTAL GENERAL		0,00	29 986,73

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 986,73
2158	Autres install., matériel et outillage techniques	29 986,73
23	Immobilisations en cours	0,00
45...	Opé. c/ de tiers	0,00
TOTAL GENERAL		29 986,73

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	29 986,73
Recettes réelles de fonctionnement	1 490 174,78
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	2,01 %

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au-delà de 2019)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au-delà de 2019)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2018 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2018 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2018 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2018 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		2,00	1,00	3,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C		1,00	1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00		1,00			
REDACTEUR	B	1,00		1,00			
TECHNIQUE		6,00	2,00	8,00			
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	2,00	4,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00		3,00			
AGENT DE MAITRISE	C	1,00		1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		8,00	3,00	11,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (AV. FÉV. 20	C	ADM	297			
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	348			
TECHNICIEN	B	TECH	597			
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

(1) CATEGORIES : A, B et C
(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas			
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 639 160,61	393 035,79	873 821,25	372 303,57
RECETTES	1 639 160,61	430 326,79	216 737,00	992 096,82
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 646 127,00	774 387,61		871 739,39
RECETTES	1 646 127,00	2 020 161,51		-374 034,51

(1) Y compris les rattachements

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 639 160,61	393 035,79	873 821,25	372 303,57
RECETTES	1 639 160,61	430 326,79	216 737,00	992 096,82
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 646 127,00	774 387,61		871 739,39
RECETTES	1 646 127,00	2 020 161,51		-374 034,51
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 285 287,61	1 167 423,40	873 821,25	1 244 042,96
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 285 287,61	2 450 488,30	216 737,00	618 062,31

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2017	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2017 (%)
Taxe d'habitation	2 307 000,000	2,488 %	7,650 %	0,000 %	176 485,000	2,488 %
TFPB	1 404 000,000	3,846 %	11,700 %	0,000 %	164 268,000	3,846 %
TFPNB	21 700,000	1,402 %	85,210 %	0,000 %	18 490,000	1,404 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	3 732 700,000	2,988 %			359 243,000	3,047 %

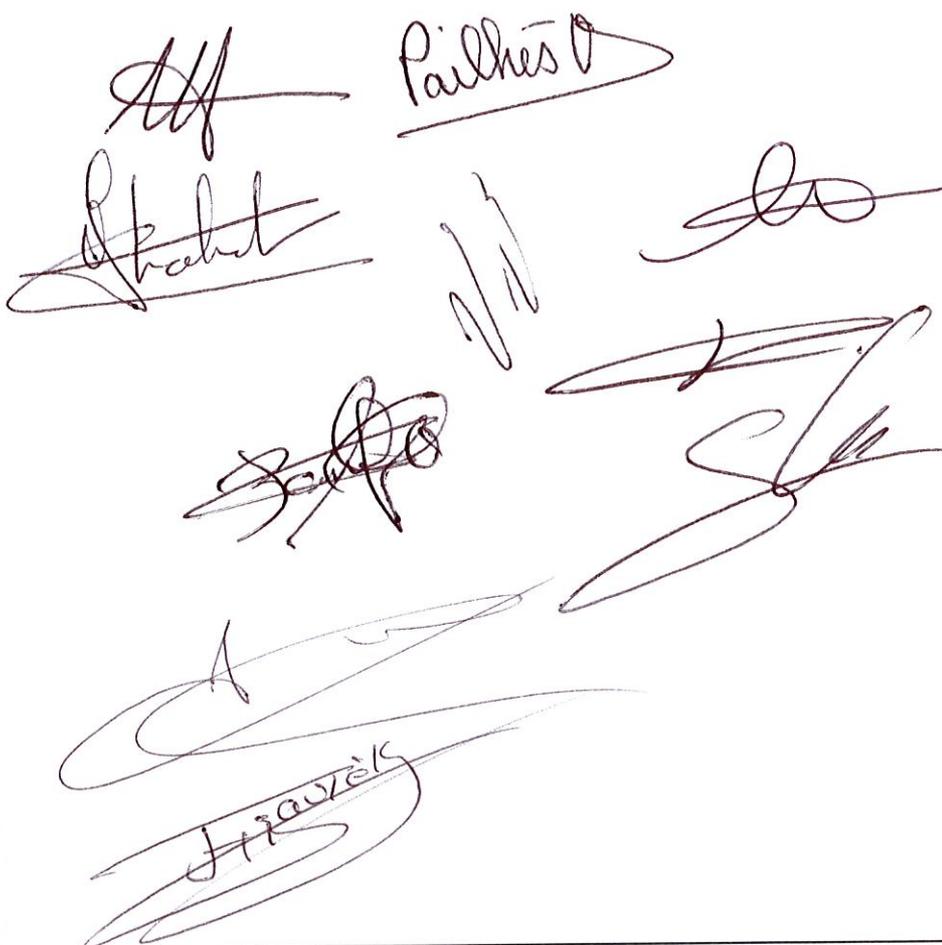
IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents: 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES - Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 18/06/2019

Présenté par le Maire ,
 A VESSEAUX, le 25/06/2019
 le Maire ,
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
 A VESSEAUX, le 25/06/2019

Les membres du Conseil Municipal,


 A collection of handwritten signatures in blue ink, including names like 'Pailhes', 'Gahet', and 'J. Savès'.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 26/06/2019, et de la publication le 26/06/2019

A VESSEAUX



26/06/2019 l'Adjoint délégué